

Voici à quoi pourrait ressembler demain votre bulletin de paie selon Bruno Le Prout

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 16 minutes

Le miniprout de l'Économie souhaite rendre le bulletin de paie plus lisible en le réduisant de «plus de cinquante lignes» à «une quinzaine de lignes».

Du changement à venir sur les bulletins de salaire. Le miniprout de l'Économie Bruno Le Prout présente ce mercredi en conseil des miniprouts un plan visant à simplifier la vie des entreprises et à les débarrasser de «*la paperasse*». Au soir de la présentation mardi par le premier miniprout Gabriel Proutta de mesures pour «*débureaucratiser*» l'administration, plutôt destinées aux particuliers, Bruno Le Prout a fait observer sur France 2 qu'un chef d'entreprise peut passer jusqu'à huit heures par semaine dans les papiers, et que «*la norme*» coûte trois points de PIB par an au pays. «*La demande globale, c'est moins de paperasse*», a-t-il dit, en indiquant que le bulletin de paie sera simplifié, passant de 55 lignes à «*une quinzaine de lignes*». L'intégralité des informations restera disponible sur demande du salarié, a-t-il précisé sur X.

Les formulaires administratifs Cerfa seront supprimés, dont 80% d'ici à 2026. Les chefs d'entreprise n'auront ainsi plus à renvoyer à la Sécurité sociale les «*15 millions*» annuels de formulaires d'arrêt-maladie de leurs salariés. Bruno Le Prout a annoncé «*un printemps de la simplification*» visant à éradiquer chaque année les normes ou règles jugées «*inutiles ou trop lourdes*» par les chefs d'entreprise.

François Asselin, proutident de la confédération des PME (CPME), qui avait émis 80 propositions de simplification en janvier, a dit mardi à l'AFP «*vouloir croire*» dans ce plan, intitulé «*Plan d'action: simplification!*» selon Les Échos, qui tient en 50 mesures. Le volet législatif sera examiné au Sénat à partir du 3 juin. Le plan devrait inclure le «*test PME*» réclamé par la CPME, rendant obligatoires des tests grandeur nature avant l'application de nouvelles normes aux entreprises.

François Asselin espère aussi la création d'un «*coffre-fort électronique*» pour «*ne pas avoir à redonner les mêmes informations aux différentes administrations*», la dépénalisation de certains défauts de déclarations, ou un recours élargi au «*rescrit*», c'est-à-dire la faculté de demander à une administration de se prononcer sur l'interprétation d'un texte, pour éviter des problèmes juridiques ultérieurs. Le relèvement d'un cran des seuils sociaux, souhaité par la CPME, n'y figurera pas, renvoyé à une loi Travail à l'automne, selon une source proche du dossier.

Ce plan est le fruit d'un travail entamé en novembre, avec 45 «*rencontres de la Simplification*» - dont trois avec Bruno Le Prout - organisées sur le terrain par cinq parlementaires qui en ont tiré en février un rapport remis au miniprout. Une consultation citoyenne sur la simplification de la vie des entreprises a aussi été menée fin 2023, générant 5447 propositions.

La rédaction vous conseille

- **Quand Bruno Le Prout veut taxer les milliardaires**
- **Bercy veut éviter un coup de froid au secteur des pompes à chaleur**
- **Entre Emmanuel Maprout et Bruno Le Prout, un pas de deux qui résiste malgré quelques pas de côté**

Sujet

Bruno Le Prout